

## Tableau des frais restant à la charge des apprentis

- La MFR/CFA est financée par les OPCO pour un cout apprenti défini par France Compétences.
- De ce fait aucun frais de scolarité n'est facturé à l'apprenti(e). Ne reste à sa charge que les frais de restauration et d'hébergement et de fourniture.
- En cas d'absence de l'apprenant, les frais de restauration et d'hébergement sont remboursés à partir de 2 semaines d'absence consécutives justifiées (certificat médical).

Classe		Demi-pension / an	Pension / an
<b>Bac Professionnel Agroéquipement</b>	Seconde	773 €	2269 €
	Première	900 €	2660 €
	Terminale	900 €	2660 €
<b>Bac Professionnel Maintenance des Matériels Agricoles</b>	Seconde	730 €	2138 €
	Première	900 €	2660 €
	Terminale	900 €	2660 €
<b>Bac Professionnel SAPAT</b> (Services Aux Personnes et Aux Territoires)	Terminale	900 €	2660 €
Certificat de spécialisation	PMA	603 €	1747 €
Titre Professionnel	CT ETA	560 €	1616 €
<b>BTSA</b> <i>50 € de frais de fournitures</i>		950 €	2 710 €

L'adhésion est incluse

**Contact** : 05 49 74 06 44  
[mfr.sevreurope@mfr.asso.fr](mailto:mfr.sevreurope@mfr.asso.fr)